

On nous communique ce soir la dépêche suivante :

New-York, 5 avril, midi.

PRISE DE RICHMOND ET DE PETERSBURG.

Après trois jours d'une bataille sanglante, Grant a occupé lundi Richmond et Petersbourg. Lee s'est retiré dans la direction de Lynchburg, suivi de près par Grant qui lui fait de nombreux prisonniers en route. Les pertes de Lee sont évaluées à 15,000 morts et blessés ; 25,000 prisonniers et 100 à 200 canons sont tombés au pouvoir de Grant qui a perdu 7,000 hommes.

Dimanche Sheridan avait détruit Southside railway, capturant trois brigades d'infanterie et plusieurs batteries d'artillerie.

Une dépêche de Grant a annoncé, hier, que l'armée fédérale avance rapidement derrière Lee dont elle espère atteindre et disperser le restant d'armée.

M. Seward a prononcé à Washington un discours où il dit que si le peuple y consent, le gouvernement suivra, après la guerre, une politique de non-intervention. Si l'Angleterre est seulement juste envers les Etats-Unis, le Canada ne sera pas troublé. L'enthousiasme est immense partout.

Or, 150 3/8. Coton, 37

Le *Moniteur Algérien* dit que, depuis le 19 mars, la situation dans la Kabylie du Babors était notablement améliorée. Les contingents indigènes avaient suffi à arrêter les progrès de l'insurrection. Des rebelles de la tribu des Beni-Sliman paraissent vouloir se réunir à proximité du camp des travailleurs du cap Aokes. Un bataillon du 77^e s'est embarqué pour Bougie. Les opérations du Babors sont retardées que par le mauvais temps. Déjà les Beni Kresour et les Zama, près de Djidjelli, ont fait leur soumission.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE

M. le préfet du Nord donne avis qu'un rigolage aura lieu sur la rivière de la Lys pendant les fêtes de Pâques, pour opérer l'assèchement des prairies.

A cet effet, les écluses de Merville, de Sully et d'Houplines resteront ouvertes depuis le 15 avril à midi jusqu'au 17 à cinq heures du soir.

La Compagnie du chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le public qu'elle a proposé à l'administration supérieure un tarif spécial pour le transport à petite vitesse des jutes, lins, chanvres en balles pressées.

Expédition sans condition de tonnage.

Provenance. Destination. Dist. en kilom.

Calets.	Lille.	107
Audruicq.	Id.	86
Dunkerque.	Id.	86
Bergues.	Id.	78

9 francs par tonne (frais de chargement de déchargement et de gare compris).

Nous lisons dans le *Temps* :

Nous avons annoncé hier, d'après la *Gironde*, que le ministre de l'intérieur aurait adressé aux maires une circulaire pour les engager à se présenter aux prochaines élections municipales. On nous annonce aujourd'hui que cette nouvelle n'est pas exacte, et qu'aucune circulaire de ce genre n'a été adressée par M. le ministre de l'intérieur.

Il est un insecte hyménoptère dont l'industrie quelque peu égoïste a été chantée par plus d'un poète, sans compter le bon Lafontaine, mais qui nuit considérablement à nos jardins. C'est la fourmi, dont le développement et la multiplication s'opèrent avec d'autant plus de rapidité qu'il fait plus chaud... Qui donc n'a vu les feuilles et les fleurs de ses arbres fruitiers cruellement ravagés par cette éternelle besogneuse ? Qui n'a été incommodé, en s'asseyant sur le gazon d'une verte pelouse par le trop proche voisinage d'une fourmière ? Eh bien ! il existe un moyen de s'en débarrasser sans recourir au pharmacien de la ville ou au sorcier du village.

Il suffit de placer, sur la terre des plates-bandes ou sur les gazons, visités ou non, par les fourmis, un ou plusieurs pots à fleurs, vides, bien entendu, et renversés, c'est-à-dire le fond en haut. La fourmière tout entière vient se grouper sous son abri. On n'a plus, alors, qu'à jeter de l'eau bouillante sur la masse, et... la république a vécu ! — On change le pot de place au fur et à mesure de la présence de ces petits rongeurs se manifeste, et les feuilles et les fleurs et les vêtements n'ont plus rien à craindre d'eux.

On le voit, c'est simple et facile à faire, et le moment approche où les expériences prouveront l'utilité de notre avis.

Le secrétariat de l'Empereur vient d'adresser le premier volume de l'*Histoire de Jules César*, avec atlas, à M. Jules Desmasure, employé au chemin de fer du Nord à la gare de Valenciennes, lequel l'an dernier avait eu l'honneur de soumettre à S. M. quelques recherches relatives aux combats de César dans les Gaules.

Une médaille d'honneur vient d'être accordée, au nom de l'Empereur, au gendarme Holbert en résidence à Roubaix. Cette distinction est la récompense de plusieurs actes de courage et de dévouement.

La Société chorale de Notre-Dame exécutera le jour de Pâques, avec le concours de la Symphonie (de la Grande Harmonie) une messe en musique d'Ambroise Thomas.

Lundi soir, après le cours de Chimie, un discours a été prononcé à l'occasion de la fête de l'honorable professeur, M. Jules Jaudeau. Ce nouveau témoignage d'estime donné au savant et dévoué professeur, qui y a tant de titres, l'a vivement ému. M. Jaudeau a répondu en quelques mots bien sentis à la démarche toute sympathique faite par les habitués du cours.

Une troupe équestre est toujours un des éléments les plus essentiels de la foire, aussi le premier soin du public est de s'informer de ce qui l'attend de ce côté. La superbe loge que l'on termine en ce moment, place de la Liberté, est destinée aux représentations des écuyers sous la direction de M. Loisset.

M. Loisset est une ancienne connaissance qui arrive dans notre ville précédé d'une réputation bien établie et l'immense succès qu'il vient d'obtenir à Bruxelles, et tout récemment à Gand, prouve bien qu'il est resté digne du nom qu'il porte dans le monde équestre. Nous publierons dans un prochain numéro la composition du spectacle d'ouverture qui aura lieu le Dimanche 23 courant, à sept heures.

VILLE DE ROUBAIX

Cours publics de physique et de chimie.

Les cours de physique et de chimie sont interrompus jusqu'au 3 Mai, à cause des vacances de Pâques.

CHAMBRE CONSULTATIVE

DES

Arts et Manufactures DE ROUBAIX.

Résumé de la séance du 11 avril 1865.

Présents : MM. Paul Defrenne, président, Wattinne-Bossut, vice-président, Delfosse, Eeckman, Boissière, Réquillart-Scrépel, Constantin Descat, Scrépel-Roussel, Jules Delattre, François Roussel.

Le procès-verbal de la séance du 18 mars est lu et adopté.

M. le Président donne lecture d'une pétition revêtue de 104 signatures, et conclue dans les termes suivants :

A Son Excellence Monsieur le Ministre du commerce et des travaux publics.

Monsieur le Ministre, Dans son programme du 10 janvier 1860, confirmé hier encore par son discours aux Chambres, l'Empereur nous promet des moyens de transport faciles et peu coûteux.

Cependant, notre canal n'est pas encore à l'heure qu'il est, relié aux houillères françaises. Quand parut au *Moniteur* le décret qui décidait son achèvement, nous l'avons accueilli avec joie et reconnaissance.

Mais jusqu'ici ce décret est resté à l'état de lettre morte, rien n'est terminé, rien n'est même commencé. Voilà ce qui nous inquiète, Monsieur le Ministre, qu'avons-nous fait pour être si longtemps privés des avantages conférés à tous nos concurrents ?

Par une convention faite avec la ville de Roubaix, le Gouvernement devient propriétaire de son canal par le fait seul de son achèvement. Jusque-là il ne lui appartient pas, il reste la propriété de la ville qui l'exploite en vertu du cahier des charges accepté par le premier concessionnaire.

Pourquoi le Gouvernement tarderait-il plus longtemps à se substituer à la ville de Roubaix et que lui coûterait la substitution que nous sollicitons ? Une rente de 25,000 francs à servir pendant 67 ans ou un capital de 500 mille francs à payer une seule fois. Qu'est-ce en définitive qu'une si faible dépense à porter au budget en regard des bénéfices qu'y trouverait l'industrie toute entière.

Si la suppression des péages est utile et nécessaire à tous les centres manufacturiers de l'Empire, où cette suppression sera-t-elle plus féconde en résultats qu'à Roubaix ? Nulle part l'industrie n'est ni aussi condensée ni aussi active que chez

nous. Toute baisse sur le combustible se traduit ici par des sommes énormes. C'est par millions d'hectolitres que le charbon se consomme annuellement dans nos usines.

Ce n'est pas à Roubaix seulement que se borneront ces avantages, ils s'étendront à la vallée de la Marque si industrielle depuis Marquette jusqu'à Croix. Ils nous ont été promis solennellement, Monsieur le Ministre, nous vous en supplions, n'en ajoutez pas la jouissance jusqu'après l'achèvement de notre canal, attendu depuis cinq ans et pas même commencé encore.

C'est à votre équité que nous faisons appel, Monsieur le Ministre. Achetez immédiatement notre canal, supprimez-en les charges ; ce premier acte soutiendra notre patience, achevez ensuite notre œuvre et vous aurez efficacement protégé l'exercice de l'industrie la plus vitale peut-être de l'Empire.

Notre cause est trop juste, notre demande trop légitime pour qu'elle ne soit pas sympathique, aussi comptons-nous avec confiance, Monsieur le Ministre, sur votre puissant appui et sur la réalisation très-prochaine du vœu que nous vous adressons respectueusement.

Veillez nous croire, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, Les très-humbles et dévoués serviteurs. (Suivent les signatures).

Les pétitionnaires prient la Chambre consultative de vouloir bien appuyer leur demande près de M. le ministre.

La Chambre décide qu'elle donnera une preuve de sa sollicitude pour les intérêts de l'industrie roubaissienne en adressant à M. le ministre des travaux publics une lettre dans laquelle, tout en faisant valoir les motifs invoqués par les pétitionnaires, elle y ajoutera les considérations puissantes qui naissent du chômage partiel de quantité de nos ateliers et démontrera l'urgence de commencer des travaux qui donneront de l'occupation à ceux de nos ouvriers qui en manquent actuellement.

Il est ensuite donné lecture de deux lettres relatives à la création d'un chemin de fer de Saint-Omer à Boulogne.

La Chambre reconnaît l'utilité de cette nouvelle voie ferrée qui abrégera la distance entre Roubaix et le port de Boulogne, et elle appuiera de tout son pouvoir le projet dont il est question.

M. le président de la Chambre de commerce d'Amiens prie la Chambre consultative de Roubaix de formuler une délibération pour une demande à faire à M. le ministre relativement au taux de reprise des laines après conditionnement.

Il sera répondu à M. le président de la Chambre de commerce d'Amiens que déjà la Chambre de Roubaix a écrit à ce sujet à M. le ministre du Commerce et qu'elle a reçu de S. Exc. la réponse ci-après :

Messieurs les membres de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Roubaix,

Messieurs, vous vous êtes émus de ce que les délégués des principales Chambres intéressées dans la question ont été réunis pour indiquer quel devrait être, dans leur pensée, le taux de la reprise des laines à mentionner dans un tableau à annexer au projet de loi concernant les usages commerciaux, en ce moment soumis à la sanction du Conseil d'Etat. Vous déclarez qu'à Roubaix le conditionnement des laines a lieu à l'absolu, en laissant aux parties la faculté de convenir entre elles du taux de reprise, suivant la nature et la provenance de la laine, et qu'on causerait une grande perturbation dans votre industrie, si l'on vous imposait un taux de reprise quelconque.

Le projet de loi dont il s'agit n'a pour but de rien imposer au commerce ; toutes les conditions de vente commerciale comprises au tableau annexé à ce projet, ne sont applicables qu'à défaut de convention contraire. Si donc il est adopté une règle pour la reprise des laines dans l'intérêt de la rapidité et de la sûreté des transactions, cette règle n'est valable qu'en l'absence de stipulation et rien n'empêchera, à Roubaix ni ailleurs, les habitudes locales de continuer à se manifester si elles ont leur raison d'être.

Recevez, Messieurs, etc. ARMAND BÉHIC.

Le même ministre annonce à la Chambre l'ouverture prochaine d'une exposition internationale à Porto (Portugal) et lui envoie : 1° un exemplaire du programme de la future exposition, 2° un modèle du bulletin d'expédition des produits.

Les industriels qui désiraient prendre part à cette exposition peuvent demander communication desdites pièces au secrétariat de la mairie où elles sont déposées.

M. le Préfet transmet à la Chambre une circulaire de la société *Adriatico-Orientale* indiquant les facilités qui sont offertes aux délégués des Chambres de Commerce et consultatives qui désiraient aller visiter les travaux de l'isthme de Suez. Cette circulaire sera publiée.

La Chambre adopte une proposition tendant à demander à la Compagnie du chemin de fer du Nord plusieurs modifications dans le service des trains et en outre la facilité de prendre au bureau de Roubaix des billets d'aller et retour pour toutes les localités pour lesquelles Lille jouit déjà de cette faveur.

La séance est levée.

M. le président de la Chambre consultative nous communique la lettre suivante qui vient d'être adressée à M. le maire

de Roubaix, par M. le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics :

Monsieur le Maire, un certain nombre d'habitants de Roubaix m'ont adressé une réclamation à l'effet d'obtenir que les travaux d'achèvement du canal de Roubaix soient entrepris le plus promptement possible.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de répondre aux pétitionnaires, que les travaux autorisés par le décret du 21 juillet 1861, en vue de l'achèvement du Canal, ne pouvaient être entrepris qu'après l'expropriation des terrains nécessaires à la réalisation de l'entreprise. Or, cette expropriation a entraîné des dépenses considérables et les crédits dont j'ai pu disposer jusqu'ici pour ce canal ont été affectés exclusivement au paiement des indemnités réglées par le Jury.

Les travaux seront commencés aussitôt que toutes les indemnités seront payées et que l'Administration pourra consacrer les fonds disponibles à l'exécution des ouvrages proprement dits.

Recevez, M. le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, ARMAND BÉHIC.

VILLE DE ROUBAIX.

Écoles académiques.

COURS SPÉCIAUX DE DESSIN ET DE MATHÉMATIQUES.

CONCOURS SEMESTRIEL 1864-1865.

Extrait du procès-verbal du Comité d'enseignement (1).

Cours professé par M. Mils.

1^{re} CLASSE. — DESSIN D'APRÈS LA BOSSE.

1^{er} prix : MM. Cousin Emile.
2^e » Robert Joseph, rue de l'Ermitage.

Accessit : Divry.

2^e CLASSE. — ACADEMIE.

1^{er} prix : MM. Seynaeve Henri, Grand-Rue.
2^e » Vandyck Joseph, rue du Bois, 6.

3^e CLASSE. — TÊTES OMBRÉES.

1^{er} prix : MM. Blomme Louis, rue du Fort, 6
2^e » Cracco Hector, de Wattrelos.

Accessit : Nys Polidore.

NOTA. — Le cours de Peinture étant de création récente, les élèves ne sont point encore en état de concourir sérieusement ; le Comité a pensé qu'il convenait de n'ouvrir qu'un seul concours à la fin de l'année scolaire. Toutefois, les élèves, au nombre de douze, font de véritables efforts et justifient pleinement la création du cours de peinture.

Cours professé par M. Letombe.

1^{re} CLASSE. — DESSIN D'APRÈS LA BOSSE.

1^{er} prix : MM. Letombe Abel, rue Neuve-du-Fontenoy.

Accessit : Vergin Victor, rue Neuve.

2^e CLASSE. — ACADEMIE.

1^{er} prix : MM. Monnier Charles, rue de Mouveaux.

2^e » Allard Jules, rue Not.-Dame.

1^{er} acces. MM. Vandaële Ferdinand, rue d'Inkermann.

2^e » Samain.

3^e CLASSE. — TÊTES OMBRÉES.

1^{er} prix : MM. Dassonville Jules.

2^e » Preux Edouard, rue des Fabricants.

Accessit : Bossut Amand.

4^e CLASSE. — ESQUISSES.

Mention hon. MM. Bulart Félix, rue de la Tuilerie.

Id. Barbotin Louis.

5^e CLASSE. — DESSIN DE FABRIQUE.

Prix : M. Franchomme.

Accessit : M. Duhamel.

Dessein linéaire, professeur M. Godey.

GÉOMÉTRIE APPLIQUÉE. — CONCOURS ORAL.

1^{re} DIVISION.

Prix : M. Bayart.

2^e DIVISION.

1^{er} prix : M. Wattel.

2^e » M. Lemoine.

1^{er} acces. M. Florin.

2^e » M. Hazebrouck Albéric.

Tous les élèves des cours de dessin linéaire sont tenus de suivre le cours de mathématiques professé à l'Académie jusqu'à ce qu'ils justifient de connaissances assez sérieuses pour se livrer utilement à la partie graphique du dessin.

(1) Ce Comité est formé par la réunion des membres de la Commission administrative avec les professeurs. La Commission est composée ainsi qu'il suit : Président : M. ERNOULT-BAYART, maire de la ville de Roubaix ; vice-président : M. DESCAT Constantin, adjoint au maire ; membres : MM. DELATTRE-GUICHARD, inspecteur cantonal des écoles ; DEWARLEY, architecte, membre du Conseil municipal ; FERRIER Edouard, manufacturier ; SCREPEL Henri, dessinateur. Professeurs : MM. MILLS, LETOMBE, FAIDHERBE et GODEY.

Cours de Mathématiques, professeur

M. Faidherbe.

ARITHMÉTIQUE ET GÉOMÉTRIE.

1^{er} prix : Lepers Jules, au Vert-Chemin.
Vanoye Désiré, r. de l'Épidémie.
Blomme Jean, rue du Fort, 6.
Bayart Henri.

NOTA. — La rentrée des classes est fixée au jeudi 27 avril.

Le Secrétaire de la Commission, GODERT.

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture le 14 le 15 hausse baisse
3^e ancien 67.75 67.60 » » 15
1/2 au compt. 96.00 96.00 » »

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

FAITS DIVERS

Une femme d'une quarantaine d'années, paraissant en proie à la plus vive émotion, abordait hier, à onze heures du soir, un sergent de ville, à l'entrée du passage du Sauvage, quartier de la Vilette, en lui disant de venir à son secours, attendu que son fils Jules, âgé de dix-huit ans, était en ce moment occupé à se donner la mort.

Le sergent de ville força la porte de la chambre du jeune homme et le trouva à demi asphyxié par l'acide carbonique. A force de soins, on est parvenu à le ramener un peu et il a été transporté à l'hôpital.

Il paraît que ce jeune homme se livrait, avec passion à la lecture des ouvrages spiritistes, et qu'il était dominé par l'idée fixe de quitter ce monde afin d'aller dans un sphère où l'appelaient les esprits de grands hommes de l'antiquité. Son état est grave et l'on ignore s'il pourra être sauvé.

Le *Times of India* rapporte un bizarre exemple des suites que peut avoir la lecture des romans. Le capitaine du navire le *John-Allen*, récemment arrivé de Calcutta, constate dans son livre de bord la disparition de deux de ses mousses tandis qu'il louvoyait le long des côtes. Ces deux enfants, paraît-il, avaient lu *Monte-Cristo*, et leur imagination avait pris feu au contact de ces récits fantastiques. Ils n'eurent plus dès lors d'autre pensée que celle de suivre les traces du héros de leur roman, et ils se mirent à la recherche d'un flot de Monte-Cristo.

Un jour ils disparurent. On les chercha partout, enfin on découvrit que l'une des bouées de sauvetage avait été coupée, et le capitaine en conclut que les lecteurs de roman s'étaient jetés à la mer avec cette bouée dans l'espérance d'aborder sur une côte où se réaliseraient pour eux les rêves de leur imagination.

L'*Express* annonce que parmi les passagers du *Delta*, arrivé avec la maille de Bombay à Southampton, se trouve Sa Hauteuse Ghoheh-Shree Pratabsingh, un des rajahs des Indes occidentales, avec sa suite. Ce dignitaire et ses principaux officiers sont vêtus somptueusement et littéralement couverts de pierres. On dit que Sa Hauteuse apporte plus de soixante mille livres sterling (1,500,000 fr.) pour les dépenses de son voyage en Angleterre ; doit le but serait, paraît-il, de présenter certaines réclamations au Gouvernement anglais.

Le *Sport* raconte qu'un équipage s'est mis en évidence ces jours-ci aux Champs-Élysées par une excentricité assez rare. Le cocher avait à ses côtés, remplissant les fonctions de groom ou valet de pied, un orang-outang de la taille d'un petit garçon de huit ans. Il était vêtu d'une livrée qu'il portait avec une imperceptible gravité ; il était chaussé de bottes à revers. Au moindre signe de ses maîtres, au plus petit arrêt de la voiture, l'orang sautait au bas du siège et allait se tenir à la portière ; il ne l'ouvrait pas, mais il s'effaçait très respectueusement, et comme un valet de bonne maison.

BULLETIN FINANCIER.

La bourse de Londres est fermée aujourd'hui, mais la nôtre est ouverte et elle fait preuve d'une assez grande faiblesse.

On baisse sur toute la ligne, dans des proportions restreintes, il est vrai, mais enfin on baisse et cela n'est pas de nature à donner courage aux acheteurs, qui entrevoient un mouvement suivi de hausse.

La rente offerte un instant à 67.75 est remontée à 67.80, mais elle n'a pas pu dépasser ce cours en clôture : elle est donc à 10 cent. plus bas qu'hier.

Le Crédit mobilier qui a paru être le point de mire des vendeurs a perdu 8 fr. et ferme à 812 fr. après avoir fait 807 fr. Le Mexicain est assez bien tenu, il n'a baissé que de 1/8 et ferme à 53 1/4.

Le Lyon, au contraire, objet de grosses offres, a perdu 18 fr. et finit à 962 fr. sur le bruit qu'il ne donnera pas plus de 60 fr. de dividende.

Les autres Chemins fléchissent aussi, mais dans des proportions bien moindres. Les transatlantiques ont baissé de 7 fr. à 533 fr.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 67.67, 4 1/2 96.

— Banque de France, 3550.

— Crédit foncier, 1285.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.